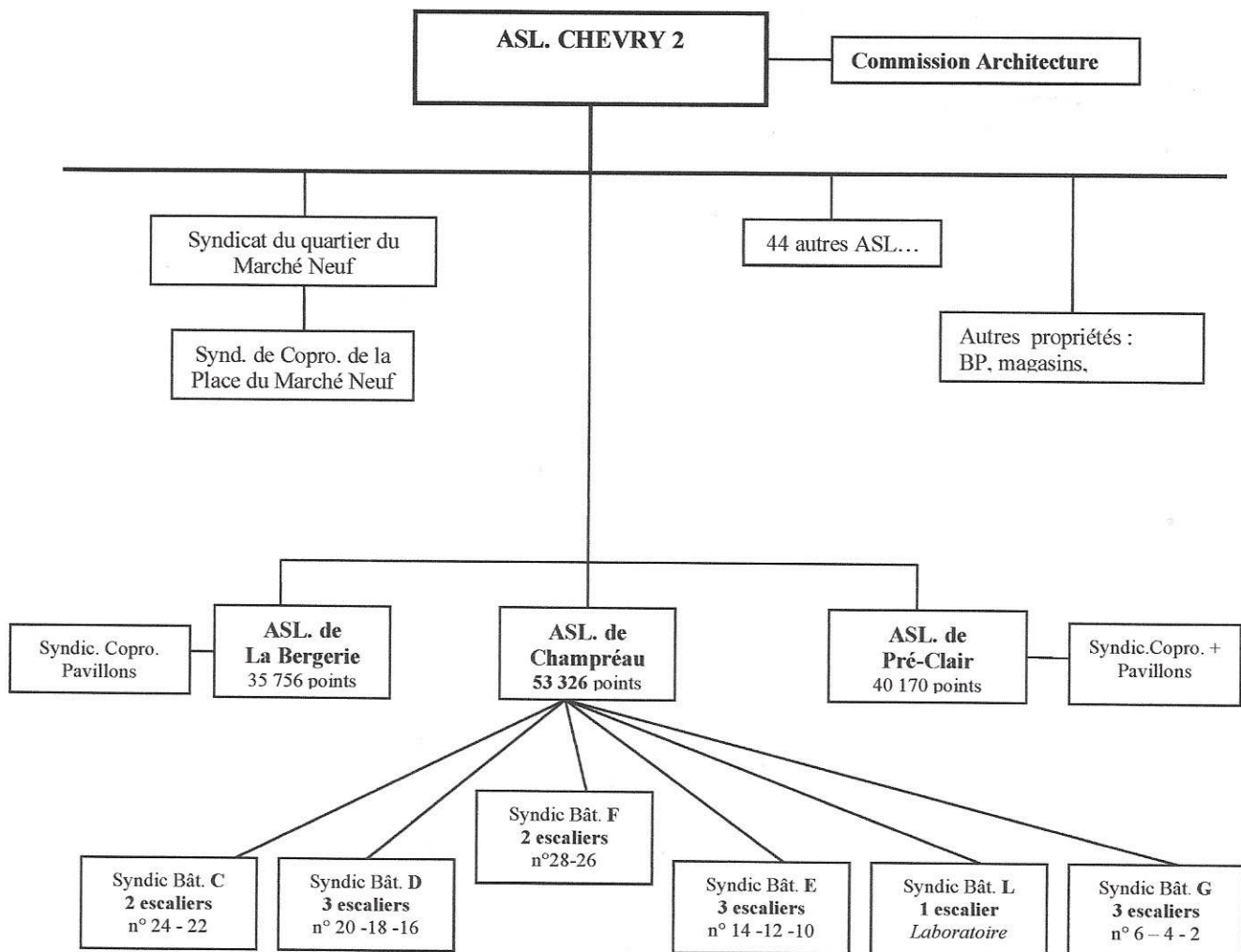


**ORGANIGRAMME DE GESTION**  
**ASL CHEVRY 2**  
**ASL CHAMPREAU – ASL PRES CLAIR – ASL BERGERIE**



**Les Charges de l'ASL de Chevry 2**, appelées auprès des ASL, sont réparties comme suit :

En 2020, les 44 ASL et 12 biens et autres propriétés de Chevry 2 totalisent : **4. 214 184 points**

-Chaque ASL et propriété de Chevry 2 à un nombre de points, suivant son importance.

\*ASL CHAMPREAU = **53 326 points**

La valeur du point en euro, dépend :

du total des points de Chevry II, divisé par le montant du budget voté par l'ASL de Chevry.

Valeur du point pour l'année 2017 = 0,01661982 €

En 2017 : L'ASL de CHEVRY 2 a donc appelé auprès de l'ASL Champréau :  $53\,326 \times 0,01661982 = 886,27 \text{ €}$

**Les Charges de l'ASL Champréau**, concernent la gestion et l'entretien du quartier CHAMPREAU, -de ses espaces, verts, du parking visiteurs, des chemins et de ses équipements (éclairages, relais TV, etc.)

**Le Budget de l'ASL CHAMPREAU** = la somme des dépenses prévues + l'appel de Chevry 2.

**Répartition du budget voté en AG** : il est divisé par les 14 escaliers du quartier. Ex en 2014 :  $16.660 \text{ €} / 14 = 1190 \text{ €}$

L'appel « par bâtiment » correspond au produit de ce résultat par le nombre d'escaliers du bâtiment.

Exemple : l'appel 2014 de l'ASL Champréau pour le bâtiment F était de  $1190 \times 2 \text{ escaliers} = 2380 \text{ €}$

**Le budget de chaque bâtiment est divisé en 4 pour être appelé chaque trimestre, par l'ASL Champréau, auprès des syndicats gérant ces bâtiments.**